

## Annexe 3 – Photographies de la zone d’implantation

Localisation des prises de vues vers le projet – Perception rapprochée (< 1 km)



**Vue 1 :** Le premier plan est composé d'une vaste prairie qui contraste avec les éléments boisés du second et de l'arrière-plan. Le rideau arboré compose l'horizon. La ZIP n'est pas perceptible.



**Vue 2 :** Le seul axe de la vue est la voirie dont le point de fuite débouche sur un massif boisé au second plan avec quelques maisons du lieu-dit. La ZIP n'est pas perceptible.



**Vue 3 :** Le paysage est composé de grandes parcelles agricoles s'étendant jusqu'à l'arrière-plan composé d'une ligne boisée imperméable au regard. La ZIP n'est pas perceptible.



**Vue 4 :** Le paysage se découvre en raison du relief. L'observateur est en surplomb et les parcelles agricoles du premier plan glissent progressivement avec leurs lignes boisées jusqu'à disparaître derrière la ligne de relief. Le second plan est un paysage de bois et de champs en contrebas, sur lequel le regard porte jusqu'à un horizon lointain. La ZIP n'est pas perceptible



**Vue 5 :** A l'instar du précédent point de vue, la position en surplomb permet de percevoir un horizon lointain. Il est possible que la ZIP soit légèrement perceptible au-delà d'une haie champêtre.



**Vue 6 :** La perception est extrêmement limitée en raison du champ de tournesol au second plan derrière la voirie. Seule la silhouette des haies arborées émerge au-delà de la culture. La ZIP n'est pas perceptible.



**Vue 7 :** Le chemin plonge en direction de la propriété avec imposant bosquet qui tronque la vue. La ZIP n'est pas perceptible. Toutefois, depuis, la propriété même, il n'est pas exclu qu'il puisse avoir des visibilités sur les parcelles.



**Vue 8 :** La perception est limitée en raison du maillage des haies arborées autour des parcelles agricoles. La ZIP n'est pas perceptible.



**Vue 9 :** Idem que le précédent panorama. La ZIP n'est pas perceptible.



**Vue 10 :** Le paysage est homogène avec une grande parcelle cultivée au premier plan et une ligne boisée au second plan. Une petite fenêtre visuelle sur la ZIP offre une vue réduite sur cette dernière entre les arbres.



**Vue 11 :** La vision est réduite en raison du maillage arboré qui laisse percevoir comme unique point de fuite l'axe de la voirie. La ZIP n'est pas perceptible.

